

NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE

UN DOCUMENT

DEC 12 1979



Distr.
LIMITEE
A/C.2/34/L.121
10 décembre 1979
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-quatrième session
DEUXIEME COMMISSION
Point 60 de l'ordre du jour

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT

Suède : projet de décision

Déclaration publiée par les participants au Colloque des Nations Unies
sur les relations réciproques entre les ressources, l'environnement,
la population et le développement

L'Assemblée générale décide de prendre note de la déclaration publiée par les participants au Colloque des Nations Unies sur les relations réciproques entre les ressources, l'environnement, la population et le développement 1/, qui s'est tenu du 6 au 10 août 1979, et attire l'attention des organismes compétents des Nations Unies sur l'intérêt que présente cette déclaration pour les travaux multidisciplinaires qu'ils mènent actuellement conformément au programme d'action entrepris aux termes de la résolution 3345 (XXIX) de l'Assemblée générale, en date du 17 décembre 1974.

1/ A/C.2/34/5, annexe.